

LA VALLÉE DU LOT

GUIDE GROUPES 2022

VISITES et CIRCUITS

SOMMAIRE

p.2

Découvrez
en images

p.3

Nos visites
demi-journées

- Du souterrain au sommet
- En dehors des sentiers battus

p.15

Les
menus

p.18

Nos visites
à la carte

p.21

Plan de
Villeneuve-sur-Lot

p.22

Les conditions
générales de vente

p.4

Nos visites journées

► Patrimoine et gastronomie

p.4 ■ Histoire de pierres et de coquilles

p.5 ■ Trésors du Sud-Ouest

p.6 ■ Villeneuve-sur-Lot,
feuilleté d'Histoire et de Saveurs



p.7 ■ Noble tour de Sainte-Livrade-sur-Lot



p.8 ■ De la cité médiévale au domaine viticole

► Rivière et gastronomie

p.9 ■ Les trésors de la Vallée du Lot

p.10 ■ De la terre à la rivière

► Nature et terroir

p.11 ■ Nénuphars et vignoble

► Trésors cachés

p.12 ■ Les petits plats dans les grands

► Loisirs et curiosités

p.13 ■ Du green au tapis rouge



► Séjour découvertes

p.14 ■ Escapade Villeneuvoise

Réalisation :

Office de Tourisme du Grand Villeneuvois

Crédits photos :

Jérôme MOREL, Alain AUZANEAU, Dominique SELLIER, Pays d'Art et d'Histoire, Raconteurs de Pays du 47, Gautier ROSSO - Office de tourisme du Grand Villeneuvois, Ferme du Lacay, Bistrot La Régalerie, Maison de la noisette, Musée du Foie gras, CDT47, Office de Tourisme Fumel-Vallée du Lot, Domaine de Lancement, Le Stelsia, Pierre BOHERA.

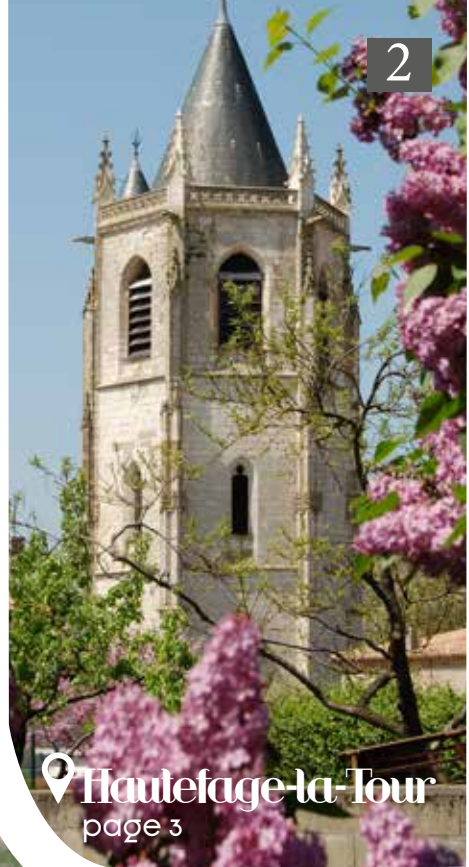
Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce catalogue, des modifications ont pu intervenir après son édition ou quelques erreurs peuvent s'être glissées. Nous vous prions de nous en excuser.



 **Villeneuve-sur-Lot**
Bateau Lou Vent D'Olt
page 10



 **Bias**
page 12



2

 **Hauteville-la-Tour**
page 3



 **Engayrac**
page 6

en images



 **Villeneuve-sur-Lot**
pages 5-6-12-13-14



 **La Vallée du Lot**
page 9



 **Casseneuil**
page 3



 **Pujols**
pages 4-6-9-14



Du souterrain au sommet

Sylvie vous accueille en début d'après-midi pour plonger au coeur du patrimoine géologique du Pays de Serres. Le lieu naturel aménagé permet une visite agréable et facile sur 300 mètres et vous émerveillera par ses nombreuses concrétions. Vous visiterez ensuite, jusqu'au sommet, le monument Renaissance qui a donné son nom à Hautefage-la-Tour.

à partir de

16 €

/ personne

1 1/2
jour

20
km

30
min

► Ce prix comprend :

- La visite de la grotte de Lastournelle
- La visite accompagnée de la tour d'Hautefage-la-Tour

► Ce prix ne comprend pas :

- Le transport
- Les pourboires
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation

► Mentions particulières :

- Valable toute l'année
- 18 personnes maximum

Programme

- 14h30 : Visite de la grotte de Lastournelle à Sainte-Colombe-de-Villeneuve
- 16h00 : Visite accompagnée de la tour de Hautefage-la-Tour
- 16h45 : Fin des prestations



à partir de

28 €

/ personne

1 1/2
jour

11,2
km

15
min

En dehors des sentiers battus

Gérard, Raconteur de Pays, vous fera découvrir les vestiges de la poudrerie nationale de Sainte-Livrade-sur-Lot, témoin de tout un pan de l'histoire locale de l'entre-deux guerres à nos jours. Vous le suivrez ensuite à Casseneuil, village médiéval aux trois rivières, entre histoire et légende, où Charlemagne lui-même pourrait s'inviter ! Vous déjeûnerez ensuite à La Régalade.

► Ce prix comprend :

- La visite de la poudrerie de Sainte-Livrade-sur-Lot et de Casseneuil par un Raconteur de Pays
- Déjeuner dans un restaurant à Montpezat

► Ce prix ne comprend pas :

- Le transport
- Les pourboires
- Les suppléments (boissons et autres) non prévues au menu
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation

► Mentions particulières :

- Valable toute l'année

Programme

- 10h00 : Visite de la poudrerie de Sainte-Livrade-sur-Lot et du village de Casseneuil par un Raconteur de Pays
- 12h30 : Déjeuner au bistrot La Régalade à Montpezat (Menu page 18)
- 14h30 : Fin des prestations





à partir de

39€

/ personne*

Programme

- 10h30 : Visite accompagnée de Pujols
- 12h45 : Déjeuner à la Villa Smeralda à Pujols (menu page 16)
- 14h45 : Visite de la Maison de la Noisette à Lacépède***
- 16h30 : Fin des prestations

Histoires de pierres et de coquilles

La cité médiévale de Pujols, classée parmi « Les Plus Beaux Villages de France », a connu une histoire mouvementée jusqu'à sa totale destruction en 1229. Reconstituée au XIII^e siècle, la nouvelle place forte vous attend pour une découverte pleine de surprises. Vous déjeunerez ensuite dans un restaurant sarde au cœur du bourg. L'après-midi, vous prendrez la direction de la Maison de la Noisette pour découvrir les secrets de cette spécialité du Lot-et-Garonne au cours d'une visite ludique et pédagogique.

► *Ce prix comprend :

- La visite accompagnée de Pujols
- Le repas dans un restaurant à Pujols
- La visite guidée de La Maison de la Noisette

► Ce prix ne comprend pas :

- Le transport
- Les pourboires
- Les suppléments (boissons et autres) non prévus dans le menu
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation
- L'option apéritif 1/4 de vin** et café

► Mentions particulières :

- Minimum 20 personnes, maximum 50 personnes.
- Valable toute l'année sauf 15 jours en janvier
- Villa Smeralda hors jours fériés et weekend
- ***1h30 pour un groupe de 20 à 50 personnes et 2h au-delà de 50 personnes
- Option (apéritif** + 1/4 de vin** + café) 4€/ personne

** L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



1
jour

26
km

35
min



à partir de

35 €

/ personne *

Programme

- 10h00 : Visite de la ferme de Souleilles et du musée du foie gras à Frespèch
- 12h15 : Déjeuner dans le restaurant Avana à Villeneuve-sur-Lot (menu page 19)
- 14h15 : Visite accompagnée de Villeneuve-sur-Lot
- 16h15 : Fin des prestations



Trésors du Sud-Ouest

Au milieu des vallées de la campagne Lot-et-Garonnaise, vous trouverez un musée qui se déguste ! Vous y découvrirez l'histoire du foie gras, des Egyptiens à nos jours. Au cours de la visite, vous croiserez personnages et animaux en cire de la ferme. La visite se poursuivra avec une dégustation de foie gras et autres spécialités. De retour à la ville, vous déjeunerez au restaurant Avana. Puis, vous partirez à la découverte de Villeneuve-sur-Lot, seule bastide fluviale du Sud-Ouest.

► *Ce prix comprend :

- La visite de la ferme Souleilles et du musée du foie gras
- Le repas dans un restaurant traditionnel à Villeneuve-sur-Lot
- Visite accompagnée de Villeneuve-sur-Lot

► Ce prix ne comprend pas :

- Le transport
- Les pourboires
- Les suppléments (boissons et autres) non prévus dans le menu
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation
- La différence de prix en fonction du menu choisi

► Mentions particulières :

- Valable toute l'année
- 45 personnes maximum
- 3 menus au choix page 19

 1
jour

21,8
km

 35
min



à partir de

37€
/ personne*



Programme

- 10h30 : Visite accompagnée de Villeneuve-sur-Lot
- 12h15 : Déjeuner au restaurant Avana à Villeneuve-sur-Lot (menu page 17)
- 14h30 : Démonstration de fabrication d'une tourtière et dégustation à Engayrac
- 16h30 : Fin des prestations

Villeneuve-sur-Lot, feuilleté d'Histoire et de Saveurs

Une personnalité locale vous accompagnera au cœur de la bastide fluviale, Villeneuve-sur-Lot, fondée en 1264 par Alphonse de Poitiers. Les rues charretières, traversières et ruelles n'auront plus de secrets pour vous ! Vous déjeunerez au Avana. Vous passerez l'après-midi avec Jacqueline, qui vous fera découvrir les secrets de la fabrication d'une tourtière.

- *Ce prix comprend :
 - La visite accompagnée de Villeneuve-sur-Lot
 - Le repas dans un restaurant traditionnel à Villeneuve sur Lot
 - La démonstration de la fabrication de la tourtière et la dégustation à Engayrac
- Ce prix ne comprend pas :
 - Le transport
 - Les pourboires
 - Les suppléments (boissons et autres) non prévus dans le menu
 - Les dépenses personnelles
 - L'assurance annulation
 - La différence de prix en fonction du menu choisi
- Mentions particulières :
 - Valable toute l'année
 - 15 personnes maximum
 - 3 menus au choix page 17 (suppléments applicables)



 **1**
jour

33
km

 **40**
min



à partir de

40€ / personne*



Programme

- 11h00 : Visite guidée de la Tour du Roy
- 12h15 : Déjeuner au restaurant
Café Marliacéa au
Temple-sur-Lot
- 14h30 : Visite de la distillerie Cillières
à Sainte-Livrade-sur-Lot
- 16h30 : Fin des prestations

Noble tour de Sainte-Livrade-sur-Lot

Une figure locale vous dévoilera le passé de la Tour du Roy, vestige défensif de la ville de Sainte-Livrade-sur-Lot construite à la fin du XIIIème siècle. Elle conserve notamment de belles voûtes sur croisées d'ogives en briques qui font toute son originalité. Après une pause déjeuner au bord du Lot, vous prendrez la direction de la distillerie Cillières où Séverine et Olivier vous feront découvrir les secrets de la distillation et leur savoir-faire familial acquis au cours de trois générations.

- ▶ *Ce prix comprend :
 - La visite de la Tour du Roy
 - Le repas dans un restaurant au Temple-sur-Lot
 - La visite de la distillerie Cillières et la dégustation**
- ▶ Ce prix ne comprend pas :
 - Le transport
 - Les pourboires
 - Les suppléments (boissons et autres) non prévus dans le menu
 - Les dépenses personnelles
 - L'assurance annulation
- ▶ Mentions particulières :
 - Valable toute l'année
 - 18 personnes maximum

** L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

1
jour

5,8
km

20
min





à partir de

38 € / personne*

Programme

- 10h00 : Visite de Pujols
- 12h00 : Déjeuner au restaurant
La Villa Sméralda à Pujols
(menu page 18)
- 14h30 : Découverte du domaine
de Lancement à Thézac
- 16h30 : Fin des prestations



De la cité médiévale au domaine viticole

Déambulez à travers les ruelles chargées d'histoire de la place forte de Pujols, labellisée parmi « Les Plus Beaux Villages de France ». Après la pause déjeuner, où vous aurez goûté les spécialités sardes, vous prendrez la route aux confins du Lot-et-Garonne, à la limite des Causses du Quercy, où vous découvrirez le Domaine viticole de Lancement IGP Thézac-Perricard.

- ▶ *Ce prix comprend :
 - La visite de Pujols
 - Le repas dans un restaurant sarde à Pujols
 - La visite du domaine viticole ainsi que la dégustation**
- ▶ Ce prix ne comprend pas :
 - Le transport
 - Les pourboires
 - Les suppléments (boissons et autres) non prévus dans le menu
 - Les dépenses personnelles
 - L'assurance annulation
- ▶ Mentions particulières :
 - Toute l'année

** L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

 **1**
jour

 **33**
km

 **40**
min



à partir de

38 € / personne*

Programme

- 10h00 : Visite de Pujols
- 12h30 : Déjeuner à la ferme du Lacaj à Penne d'Agenais (menu page 20)
- 15h30 : Balade commentée en bateau sur la rivière Lot
- 16h30 : Découverte de la boutique de la ferme et/ou visite du musée Lot à Penne d'Agenais
- 17h30 : Fin des prestations

Les trésors de la Vallée du Lot

Votre accompagnateur vous emmènera au cœur de Pujols, ancienne cité médiévale labellisé parmi « Les Plus Beaux Villages de France ». Vous prendrez ensuite la direction de Penne d'Agenais pour un déjeuner à la ferme. L'après-midi sera consacrée à l'or noir de notre région, le pruneau d'Agen. Eva ou Aurélien Pourcel, vous feront découvrir l'exploitation familiale en bateau et sur la terre ferme.

► *Ce prix comprend :

- La visite de Pujols
- Le repas à la ferme du Lacaj
- La balade en bateau
- La découverte de la boutique et/ou visite du musée Lot

► Ce prix ne comprend pas :

- Le transport
- Les pourboires
- Les suppléments (boissons et autres) non prévus dans le menu
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation.

► Mentions particulières :

- Valable d'avril à octobre 2022, hors weekend
- 25 personnes minimum
- 2 menus au choix :
Repas fermier, journée à partir de 38€
Repas gourmand, journée à partir de 42€



 **1**
jour

 **17**
km

 **30**
min



à partir de

35€
/ personne*

Programme

- 10h00 : Visite de la ferme de Souleilles et du musée du foie gras à Frespech
- 12h15 : Déjeuner au restaurant Avana à Villeneuve-sur-Lot (menu page 17)
- 14h00 : Balade commentée à bord du Lou Vent d'Olt au départ de Villeneuve-sur-Lot
- 16h00 : Fin des prestations



De la terre à la rivière

Au milieu de la campagne Lot-et-Garonnaise, vous trouverez un musée qui se déguste ! Vous y découvrirez l'histoire du foie gras, des Egyptiens à nos jours. Au cours de la visite, vous croiserez personnages et animaux en cire de la ferme. La visite se poursuivra avec une dégustation de foie gras et autres spécialités. De retour à la ville, vous déjeunerez au restaurant Avana. Vous terminerez la journée par une balade commentée sur le Lot à bord du bateau Lou Vent d'Olt au départ de Villeneuve-sur-Lot.

► *Ce prix comprend :

- La visite de la ferme de Souleilles et du musée du foie gras
- Le repas dans un restaurant à Villeneuve-sur-Lot
- La balade commentée à bord du Lou Vent d'Olt

► Ce prix ne comprend pas :

- Le transport
- Les pourboires
- Les suppléments (boissons et autres) non prévus dans le menu
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation
- La différence de prix en fonction du menu choisi

► Mentions particulières :

- Valable d'avril à octobre 2022
- 45 personnes maximum
- 3 menus au choix pages 17 (suppléments applicables)

 **1**
jour

21,8
km

 **35**
min



à partir de

44€ / personne*

Programme

- 10h30 : Visite de la distillerie Cillières à Sainte-Livrade-sur-Lot
- 12h30 : Déjeuner au café Marliacea au Temple-sur-Lot (menu page 20)
- 15h00 : Visite du chai et dégustation** au Domaine Lou Gaillot à Casseneuil
- 16h30 : Fin des prestations



Nénuphars et vignoble

Visitez la distillerie Cillières où Séverine et Olivier vous feront découvrir les secrets de la distillation et leur savoir-faire familial acquis au cours de trois générations.

Après le déjeuner à Latour-Marliac, le Giverny du Lot-et-Garonne, au bord des bassins historiques, vous partirez à la découverte du domaine viticole Lou Gaillot, le tout suivi d'une dégustation**.

- ▶ *Ce prix comprend :
 - La visite de la distillerie Cillières
 - Le déjeuner au Café Marliacea
 - La visite du chai et la dégustation** au Domaine Lou Gaillot
- ▶ Ce prix ne comprend pas :
 - Le transport
 - Les pourboires
 - Les suppléments (boissons et autres) non prévus dans le menu
 - Les dépenses personnelles
 - L'assurance annulation
- ▶ Mentions particulières :
 - 50 personnes maximum
 - Valable du 15 avril au 15 octobre 2022

** L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

 **1**
jour

13,6
 km

 **20**
min



à partir de

38 €
/ personne*

Programme

- 10h30 : Visite de Villeneuve-sur-Lot
- 12h00 : Déjeuner au restaurant Avana à Villeneuve-sur-Lot (Menu page 17)
- 14h15 : Visite du Château aux Assiettes à Bias
- 16h15 : Fin des prestations



Les petits plats dans les grands

Une figure locale vous accompagnera au coeur de la bastide fluviale de Villeneuve-sur-Lot, fondée en 1264 par Alphonse de Poitiers. Après le déjeuner aux saveurs franco-créoles, vous partirez à la découverte de l'oeuvre originale de Léon de Brondeau : le domaine agricole de Senelles, le Château aux Assiettes, et ses expositions intérieures.

- *Ce prix comprend :
 - La visite de Villeneuve-sur-Lot
 - Le repas dans un restaurant traditionnel à Villeneuve-sur-Lot
 - La visite du Château aux Assiettes Domaine de Sennelles
- Ce prix ne comprend pas :
 - Le transport
 - Les pourboires
 - Les suppléments (boissons et autres) non prévus dans le menu
 - Les dépenses personnelles
 - L'assurance annulation
 - La différence de prix en fonction du menu choisi
- Mentions particulières :
 - 20 personnes minimum
 - Valable toute l'année
 - 3 menus au choix pages 17 (suppléments applicables)

1
jour

4,5
km

10
min



à partir de

48 € / personne*



Programme

- 10h00 : Mini-golf au Stelsia à Saint-Sylvestre-sur-Lot
- 12h30 : Déjeuner aux Allées Gourmandes à Villeneuve-sur-Lot (Menu page 20)
- 14h30 : Visite du théâtre Georges-Leygues à Villeneuve-sur-Lot
- 16h30 : Fin des prestations

Du green au tapis rouge

Vous vous divertirez le temps d'une partie de mini-golf - le plus grand d'Europe - dans le parc du Château Le Stelsia.

Vous déjeunerez à Villeneuve-sur-Lot dans un restaurant dont le cadre saura vous charmer.

L'après-midi, vous aurez le privilège d'explorer les coulisses du théâtre Georges-Leygues, inauguré en 1935 par Sacha Guitry.

► *Ce prix comprend :

- Une partie de mini-golf
- Le repas aux Allées Gourmandes à Villeneuve-sur-Lot
- La visite du théâtre Georges Leygues

► Ce prix ne comprend pas :

- Le transport
- Les pourboires
- Les suppléments (boissons et autres) non prévus dans le menu
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation.

► Mentions particulières :

- 25 personnes maximum
- Valable de mai à octobre 2022



 **1**
jour

 **8,5**
km

 **20**
min



à partir de

119 €
/ personne*

2
JOURS

Programme

- JOUR 1 :**
- 10h00 : Visite guidée de Villeneuve-sur-Lot
 - 12h00 : Déjeuner dans le restaurant Avana à Villeneuve-sur-Lot (Menu page 17)
 - 14h30 : Visite de la distillerie Cillières ou du domaine viticole Lou Gaillot
 - 17h00 : Retour à l'hôtel
 - 19h30 : Dîner libre
 - Option 1 : nuit dans un Hôtel 2** à Villeneuve-sur-Lot
 - Option 2 : nuit dans un Hôtel 3*** à Villeneuve-sur-Lot
- JOUR 2 :**
- 10h00 : Visite guidée de Pujols
 - 11h30 : Temps libre dans Pujols
 - 12h30 : Déjeuner et croisière au départ de Villeneuve-sur-Lot
 - 15h30 : Fin des prestations

Escapade Villeneuveoise

Un séjour en Villeneuveois à la découverte des charmes de la vallée du Lot. Vous suivrez les aventures du Comte de Toulouse, d'Alphonse de Poitiers et d'autres personnages au travers d'un patrimoine médiéval et naturel remarquable. Vous embarquerez à bord du bateau Lou Vent d'Olt pour admirer la rivière Lot. Nature et gastronomie ne seront pas en reste. Un séjour complet, associant une grande diversité de prestations.

► *Ce prix comprend :

- La visite guidée de Villeneuve-sur-Lot par un guide conférencier
- Le repas dans un restaurant traditionnel à Villeneuve-sur-Lot
- La visite de la distillerie Cillières à Sainte-Livrade-sur-Lot ou du domaine viticole Lou Gaillot à Casseneuil
- La nuit dans un hôtel 2** à Villeneuve-sur-Lot, base chambre double avec petit déjeuner (option 1) + la taxe de séjour
- OU la demi-pension dans un hôtel 3*** à Villeneuve-sur-Lot, base chambre double avec petit déjeuner (option 2) + la taxe de séjour
- La visite guidée de Pujols par un guide conférencier
- Le déjeuner croisière à bord du Lou Vent d'Olt

► Ce prix ne comprend pas :

- Le transport
- Les pourboires
- Les suppléments (boissons et autres) non prévus dans le menu
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation
- Le supplément single
- La différence de prix en fonction du menu choisi

► Mentions particulières :

- Deux options en fonction du nombre de personne
- Option 1 : Hôtel 2** La Résidence à Villeneuve-sur-Lot 13 chambres.
- Option 2 : Hôtel 3*** Le Campanile à Villeneuve-sur-Lot 48 chambres
- De mai à octobre 2022
- 3 menus au choix pages 17 (suppléments applicables)

2
jours

25
km

45
min



Bistro La Régalade

Brochette Belle Créole

Poulet à l'ail

ou

Bol renversé

Fondant au chocolat

ou

Assiette de Fromages

Vin* et café



Restaurant La Villa Sméralda

Charcuterie des montagnes sur pain craquant, pousses d'épinards frais, fromage de brebis, éclats de noisettes

Spaghettis sautés ail et piment, huile d'olive extra vierge, tomates et Pecorino râpé

ou

Malloreddus à sa Campidanese - Petits gnocchis de blé dur et leur ragout de saucisse fraîche de porc aromatisé à la graine de fenouil, mijotés dans un coulis de tomates et oignons, Pecorino

Dessert du jour

1 verre de vin*



Restaurant

Avana

Menu groupe

Salade de gésiers de canard

ou

Tataki de thon

Confit de canard et légumes sautés

ou

Magret de Canard, sauce Floc de Gascogne et pommes grenailles

Parfait glacé au citron vert

ou

Croustade de pommes à l'Armagnac

Vin* (choix du sommelier) et café ou thé

Restaurant

Avana

Menu pièce du boucher

Brochettes belle créole

ou

Oeuf mimosa du Chef

Pièce du boucher, pommes de terre du chef

Pain perdu et crème glacée

ou

Tiramisu exotique

Vin* (choix du sommelier) et café ou thé

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.
Photos non contractuelles.



Restaurant

Avana

Menu classique

Brochettes belle créole

ou

Oeuf mimosa du Chef

Rougail saucisses

ou

Thon massalé

Pain perdu et crème glacée

ou

Tiramisu exotique

Vin* (choix du sommelier) et café ou thé





Café Marliacea

Assortiment de charcuteries

ou

Truite fumée

ou

Gazpacho maison

ou

Tartelette aux légumes d'été

Parmentier de confit de canard, assaisonné légèrement
avec liqueur kumquat de Corfou, mesclun

ou

Filet mignon de porc sauce Armagnac,
pommes de terre rôties

Carrot cake ou brownie et sa crème ou tarte fine aux
fruits de saison

Option : fromages de la fromagerie Broc au Temple-sur-Lot et salade
(supplément 3€/pers.)



Repas fermier

Salade fermière (crudités, rillettes
au foie gras, pruneaux au lard)

Saucisse de porc grillée,
lentilles cuites à la graisse d'oie

Glace vanille
et ses pruneaux au vin

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.
Photos non contractuelles.

Repas gourmand

Apéritif aux pruneaux

Salade gourmande (crudités,
gésiers confits, rillettes
au foie gras, pruneaux au lard)

Magret de canard grillé,
pomme de terre à la persillade

Fromage

Glace à la vanille et ses pruneaux
au vin

Eau de vie* (1,5cl) , 1/4 de vin* et café

Option : Foie gras (30g) +4,50€ /pers.



Les Allées Gourmandes

Tomate burrata

ou

Salade périgourdine

Bavette à l'échalotte

ou

Fish and chips (salade / frites)

Dessert du jour au choix

ou

Dessert de la pâtisserie



Raconteurs de pays



- Catherine, Raconteur de Pays

Pujols

Histoire et humour seront au rendez-vous de cette balade dans le bourg médiéval.

- Gérard, Raconteur de Pays

Casseneuveil

Sainte-Livrade-sur-Lot

Dans les pas de Gérard, vous découvrirez les secrets du village de Casseneuveil et de la poudrerie nationale de Sainte-Livrade-sur-Lot.

- Didier, Raconteur de pays

Villeneuve-sur-Lot

Didier vous emmènera en balade au sein de la bastide. Un bond dans le passé, ça vous tente?

- Michel, Raconteur de pays

Dolmayrac

Sainte-Livrade-sur-Lot

Michel est un passionné de sa région, d'histoire et même d'archéologie. Avec lui vous découvrirez l'histoire médiévale de Sainte-Livrade-sur-Lot ou de Dolmayrac.



Visites de musées



3€
/ personne

► Musée de Gajac

Découverte de l'ancien moulin en bord de rivière qui abrite une importante collection de beaux-arts (XIXème - XXème siècles) et ses expositions temporaires.



2€
/ personne

► Musée Gertrude Schoen

Le musée vous ouvre ses portes pour découvrir l'ensemble de l'oeuvre de la sculptrice, orfèvre et plasticienne franco-allemande, élève d'Ossip Zadkine.

Visites théâtralisées



à partir de
300€
/ prestation

► Janouille

Vous découvrirez les légendes locales avec le célèbre « bastart du bon roi Henri IV », Janouille la fripouille ! Visite théâtralisées désopilantes et passionnantes.

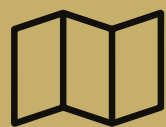
Visites guidées



90€
/ prestation

► Pays d'Art et d'Histoire

Découvrez les trésors du Grand Villeneuvois avec un guide conférencier du Pays d'Art et d'Histoire.



Visites



6€ / personne

► Château aux Assiettes

Découvrez l'oeuvre originale de Léon de Brondeau, le domaine agricole et les expositions intérieures.



7,50€ / personne

► Grotte de Lastournelle

À travers 7 salles, partez à la découverte du patrimoine souterrain naturel du Lot-et-Garonne.

Croisières



à partir de
8,50€ / personne

► Croisière promenade sur le Lot

Au départ de Villeneuve-sur-Lot embarquez à bord du « Lou Vent d'Olt » durant 1h30 pour découvrir le patrimoine et l'histoire de la bastide.



de 38€ à 60€ / personne

► Croisières repas sur le Lot

Embarquer pour 3h ou 4h30 de balade au fil de l'eau avec déjeuner, et découvrez le berceau du célèbre pruneau d'Agen.



PLAN de Villeneuve-sur-Lot

21



parking gratuit



parking payant
ou limité



office de
tourisme



hôtels



arrêts de bus



accès
autocars



toilettes
publiques



Point d'information touristique de Villeneuve-sur-Lot

Allée Federico Garcia Lorca

47 300 Villeneuve-sur-Lot

EPIC immatriculé IM047110007



CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE

22

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article R211-4 Modifié par Décret n°2017-1671 du 29/12/2017 - art. 2

Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

1° Les caractéristiques principales des services de voyage :

- a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;
- b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;
- c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;
- d) Les repas fournis ;
- e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;
- f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;
- g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;
- h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;

4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-4 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;

7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-4 ;

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent. Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R211-9 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

. soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

. soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; y venant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de départ.

Article R211-11 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- . soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- . soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

L'acheteur ne peut plus invoquer le bénéfice de la clause prévue au 20 de l'article R211-6 après que la prestation a été fournie.

Ces conditions générales de vente ne dispensent pas le voyageur de prendre connaissance de nos conditions particulières de vente.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Contact : L'Office de Tourisme du Grand Villeneuve reste à votre disposition et s'engage à vous répondre dans les plus brefs délais à l'adresse postale Allée Federico Garcia Lorca 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT ou au 05 53 36 17 30 - villeneuve.info@tourisme-villeneuvois.fr (Bureau d'information touristique de Villeneuve sur Lot) ou au 05 53 41 71 72 - groupes@tourisme-villeneuvois.fr (Service Commercialisation-Groupes).

Durée du séjour : Le voyageur signataire du contrat pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Tarifs : Les prix sont donnés TTC en euro et par personne (sauf mention contraire), ils ont été déterminés en fonction des données connues au 1er janvier 2022. Ils sont calculés de manière forfaitaire, sur une base précisée pour chaque prestation. Ils sont prévus service compris, pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022. Nous nous réservons le droit d'y apporter une majoration par participant, au cas où le groupe serait compris entre 10 et 30 personnes. Pour des groupes inférieurs à 10 personnes, un montant forfaitaire équivalent au tarif de la prestation calculé pour une personne multiplié par dix sera facturé.

Ces tarifs comprennent : les entrées dans les éventuels sites payants, l'accompagnement (en fonction de la prestation choisie) et les éventuelles informations précisées sur chaque fiche et/ou dans le contrat de vente dans la partie

« Le prix comprend ».

Ces tarifs ne comprennent pas : le transport, les extra personnels, l'accompagnement (sauf si mentionné), l'assurance annulation et les éventuelles informations précisées sur chaque fiche et/ou dans le contrat de vente dans la partie « Le prix ne comprend pas ».

Des frais de dossier de 5% du montant total pourront être facturés pour une prestation sèche et de 10 % à partir de 2 prestations vendues et à la discrétion de l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve.

Gratuités : L'Office de tourisme du Grand Villeneuve se réserve la possibilité d'accorder ou non une ou plusieurs gratuités, selon la ou les prestations choisies. Dans tous les cas, une gratuité est systématiquement accordée à un chauffeur et n'est pas transférable.

Suppléments : Tout supplément non prévu au programme (suppléments à la carte, boissons, visites, achats de produits régionaux, etc.) doit être réglé immédiatement sur place, auprès du ou des prestataires concerné(s), par le client.

L'Office de Tourisme du Grand Villeneuve est à votre disposition pour étudier et chiffrer votre demande. Nous contacter au préalable.

Les Dimanches et jours fériés seront majorés d'un montant forfaitaire de 50 euros.

Selon la configuration du groupe, la période, les exigences particulières du groupe, le confort du groupe et/ou du guide, l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve se réserve la possibilité d'imposer un ou plusieurs guides supplémentaires pour un montant forfaitaire de 50 euros pour chaque guide supplémentaire.

Réservation et confirmation : Toute réservation n'est effective qu'après réception par l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve du devis signé (ou du contrat de vente signé si l'envoi d'un devis n'était pas nécessaire et/ou demandé) accompagné des conditions générales et particulières de ventes paraphées et signées par l'ensemble des participants.

Dès réception du devis signé, l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve adressera au client un contrat de vente établi en 2 exemplaires. Ce contrat devra être renvoyé par le client accompagné d'un acompte correspondant généralement à 15% du montant total des prestations ou au montant indiqué sur celui-ci.

Le solde sera à régler au plus tard 30 jours avant la date de début de la prestation, faute de quoi l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve se réserve le droit d'annuler la réservation. Sous certaines conditions, l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve peut accepter que le solde soit réglé le jour de la prestation ou après, dans un délai précisé sur le contrat de vente.

En cas de réservation faite moins d'un mois avant la date de la prestation, le règlement total sera dû à la signature du contrat de vente.

Dès réception du règlement total des prestations achetées, l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve adresse (dans un délai de 1 mois à 2 semaines avant le début de la prestation) au client les différents bons d'échange à remettre lors de son passage chez le(s) prestataire(s) ainsi que les différents documents nécessaires à la venue du groupe (par ex. : itinéraires, plans d'accès, etc.)

Modification : Toute modification doit faire l'objet d'un accord avec l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve. Chaque demande étant traitée de façon personnelle, nous sommes à votre disposition pour étudier toute prestation complémentaire.

Pour toute modification de notre fait, nous nous engageons à prévenir le plus rapidement possible notre client.

La réservation est établie pour un nombre précis de personnes. Si ce nombre est supérieur, un nouveau contrat de vente et de nouveaux bons d'échange seront établis dans limite d'un délai de 1 semaine avant la date de la prestation. Si ce nombre n'est pas atteint le jour de la prestation, la base de facturation sera celle indiquée sur le dernier contrat de vente et les derniers bons d'échange envoyés.

Arrivée : Le voyageur doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat, le bon d'échange ou l'accusé de réception.

Retard : En cas de retard de la part du groupe, aucun prolongement d'horaire ne sera effectué. Aucun remboursement ne pourra intervenir pour les prestations qui n'auraient pu être fournies du fait de ce retard.

En cas de prolongation, l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve se réserve le droit de facturer un supplément calculé au prorata de la prestation.

Annulation : - Au-delà de 31 jours avant la date prévue : l'acompte versé reste acquis en totalité afin de dédommager nos prestataires de service,

- Entre 30 et 8 jours avant la date prévue : 50 % du montant total,

- Moins de 7 jours avant la date prévue : 100 % du montant total,

En cas d'interruption de la prestation par le client, il n'est procédé à aucun remboursement.

En cas de force majeure, si l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve se voyait dans l'obligation d'annuler, le client serait remboursé uniquement du montant des sommes versées. Quelles que soient les conditions climatiques, la prestation a lieu sauf pour la balade en bateau qui sera remplacée par la visite du Musée du Lot. Aucun remboursement ou indemnité ne pourra être demandé à ce titre.

Interruption du séjour : En cas d'interruption du séjour par le voyageur, il ne sera procédé à aucun remboursement des prestations non consommées, sauf si le motif est couvert par l'assurance annulation du voyageur.

Empêchement pour le détaillant de fournir en cours de séjour les prestations prévues dans le contrat : Se reporter à l'article R211-9 des conditions générales de vente ci-dessus.

Dommages : Le voyageur est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Le voyageur est invité à vérifier qu'il possède toutes les assurances nécessaires le couvrant pendant son voyage ou séjour.

Responsabilité : L'Office de Tourisme du Grand Villeneuve ne pourra être tenu responsable d'une prestation de voyage liée, hors d'un forfait de voyage, c'est-à-dire de la combinaison d'au moins deux types différents de services de voyage couvrant au moins 24 heures ou une nuitée et entraînant la conclusion de contrats séparés avec des prestataires individuels, facilités par l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve.

Assurance annulation : L'Office de Tourisme du Grand Villeneuve attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance auprès d'un organisme de son choix, couvrant les conséquences d'une annulation résultant de certaines causes.

Médiation : L'Office de Tourisme du Grand Villeneuve attire l'attention du client sur la possibilité de faire appel au médiateur du tourisme en cas de règlement amiable des litiges de consommation par le recours à un processus de médiation : MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 12. Ou à l'adresse courriel : presse@mtv.travel.

Réclamation : Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée à l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 30 jours à compter de la fin de l'exécution de la prestation.

Responsabilité civile : L'Office de Tourisme du Grand Villeneuve, organisateur de forfaits, séjours, excursions - immatriculation IM047110007, SIRET N°495 080 293 00063, code NAF N°79902 - est couvert par une assurance responsabilité civile auprès de GAN ASSURANCES N°111.371.878. Garantie financière APST.



Office de Tourisme du Grand Villeneuvois

Point d'information touristique de Villeneuve-sur-Lot
Allée Federico Garcia-Lorca
47300 Villeneuve-sur-Lot

Point d'information touristique de Pujols
Place Saint-Nicolas
47300 Pujols

EPIC immatriculé IM047110007

Bordeaux
Grand Villeneuvois
Toulouse
Agen
Lot-et-Baronne

Contactez-nous

Nous avons la possibilité de concevoir des journées sur mesure,
n'hésitez pas à prendre directement contact auprès de nos services.

www.tourisme-villeneuvois.fr/groupe
groupe@tourisme-villeneuvois.fr ■ 05 53 41 71 72



Benjamin MORAZA
Réceptif groupe



Conventions de partenariat avec la Communauté de Communes
Confluent et Coteaux de Prayssas, Communauté de Communes, Lot et Tolzac,
Communauté de Communes Porte d'Aquitaine en Pays Serres
et Office de Tourisme Fumel Vallée du Lot.